



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

Berger

Levraudit

ID : 013-211301049-20251103-DEC2025_221-CC

PUBLIE LE 13/11/2025

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-221

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délégation n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'engager des travaux d'extension et de réhabilitation de l'Ecole Victor Hugo,

CONSIDERANT le marché public attribué pour le lot 11 Electricité CFO/CFA à la société CMT GENIE ELECTRIQUE 135 rue Emilian Gautier, Les Milles 13290 Aix-en-Provence,

CONSIDERANT la décision DEC2025-212 du 27 octobre 2025 concernant la signature de l'avenant N°05 modifiant le montant de ce marché,

DECIDE

Article 1 : De signer **l'avenant N°6** concernant **la suppression de travaux prévus dans l'avenant 4 et des compléments de travaux de candélabre extérieur et d'un local technique avec :**

CMT GENIE ELECTRIQUE
135 rue Emilian Gautier, Les Milles
13290 Aix-en-Provence

Montant du marché public suite à l'avenant N°5

380 553.96€HT

456 664.43€ TTC

Montant de l'avenant N°6 (montant en négatif)

- 3756.38€ HT

- 4 507.66€ TTC

Montant du nouveau marché public

376 797.31€ HT

452 156.77€ TTC

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

Berger

Levraudit

ID : 013-211301049-20251103-DEC2025_221-CC

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 03 novembre 2025

Le Maire,
Maxime MARCHAND





MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 6

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché public

CMT GENIE ELECTRIQUE
135, rue Emilien Gautier – Les Milles – 13290 AIX EN PROVENCE
SIREN 534 022 389 - SIRET 534 022 389 00025 RCS d'Aix-en-Provence

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

MAPA N° 23043 – TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO - LOT N°11

- Date de la notification du marché public : 27/05/2024

- Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 342 803,83 €
- Montant TTC : 411 364,60 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

1) Suppression des travaux prévus dans l'avenant n°4

2) Compléments de travaux :

Objet : GE2421 - Alimentation candélabre

Référence	Désignation	U	Qté	P.U. HT	Montant HT
	Suite à la demande de la MOA, nous établissons le devis ci-dessous pour la mise en place d'une alimentation pour un candélabre extérieur.				
	Fourniture et tirage d'un câble 3G4mm ² du TGBT jusqu'à l'emplacement du candélabre	U	30,00	10,200	306,00
	Fourniture et pose de tube iro	U	7,00	6,525	45,68
	Raccordement du câble sur le départ existant dans le TGBT	U	1,00	114,000	114,00
	Pose d'une câblette de terre pour le candélabre	U	1,00	207,000	207,00
	Réalisation d'un percement du mur extérieur vers l'intérieur	U	1,00	189,000	189,00
	Nota : nous ne réalisons pas le raccordement du candélabre et nous ne prévoyons pas le cheminement dans la partie en terre (voir avec BIGI pour réaliser une petite tranchée et pose d'un fourreau).				

Total HT 861,68 €

Total TVA 172,34 €

Total TTC 1 034,02 €

Objet : GE2421 - TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO

Référence	Désignation	U	Qté	P.U. HT	Montant HT
	Suite à la demande de la MOA, nous établissons le devis ci-dessous pour le rajout d'une prise RJ45 dans le local technique				
	Fourniture tirage et raccordement d'un câble cat6A	U	70,00	5,280	369,60
	Fourniture pose et raccordement d'une prise RJ45 étanche	U	1,00	120,350	120,35
	Fourniture et raccordement d'un noyau RJ45	U	1,00	59,450	59,45
	Test RJ45	U	1,00	55,100	55,10

Total HT 604,50 €

Total TVA 120,90 €

Total TTC 725,40 €

TRAVAUX MODIFIÉS / AJOUTÉS	MONTANT € HT
SUPPRESSION DES TRAVAUX PREVUS DANS L'AVENANT N°4	-5 222,56 €
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES CANDELABRE EXTERIEUR	861,68 €
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES LOCAL TECHNIQUE	604,50 €
TOTAL € HT AVENANT N°6	-3 756,38 €

Les autres éléments du marché restent inchangées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	342 803,83 €
MONTANT AVENANT N°1	11 770,24 €
MONTANT AVENANT N°2	5 307,36 €
MONTANT AVENANT N°3	12 412,74 €
MONTANT AVENANT N°4	5 222,56 €
MONTANT AVENANT N°5	3 036,96 €
MONTANT AVENANT N°6	-3 756,38 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	9,92%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	376 797,31 €
TVA	75 359,46 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	452 156,77 €

Le Maire
de la Ville
de Montrouge



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PESTEL Olivier	Aix en Provence 03/11/2025	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Sausset....., le 03/11/2025

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

Le Maire
Maxime Marchand



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 013-211301049-20251103-DEC2025_221-CC